


DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Bureau de l'information et de la communication

douane.gouv.fr
 [@douane_france](https://twitter.com/douane_france)
[Espace presse de la douane](#)

11, rue des Deux Communes 93558 MONTREUIL CEDEX
01.57.53.47.03

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 4 juillet 2017

Départs en vacances : #Voyageztranquille avec la douane !

À la veille des vacances d'été, la douane française lance sa campagne d'information nationale « #Voyageztranquille ! ».

À l'heure où chaque vacancier s'interroge sur ce qu'il peut ou non emporter dans ses valises, la douane française rappelle les règles essentielles à ne pas oublier pour voyager sereinement et éviter les mauvaises surprises.

Toute la journée, les agents des douanes vont ainsi à la rencontre des voyageurs dans les principaux aéroports, pour les alerter sur les risques de passer les frontières avec certains produits interdits ou dangereux, les conseiller sur leurs achats à l'étranger et les informer sur les franchises et formalités douanières au retour.

À cette occasion, brochures et dépliants seront distribuées aux vacanciers, et mis à disposition sur douane.gouv.fr, dans la rubrique dédiée "[Voyagez en toute tranquillité](#)" :

- la brochure [Voyagez tranquille !](#) ;
- le dépliant « Voyagez tranquille ! » : [Nos conseils pour voyager l'esprit tranquille](#) répondant aux principales interrogations des voyageurs;
- un dépliant spécifique pour les supporters se rendant en Russie pour la Coupe du Monde 2018 : [FIFA WORLD CUP 2018 RUSSIA – Formalités douanières en France et en Russie](#)

Contact Presse :

Service de presse de la douane : 01 57 53 41 03 - presse@douane.finances.gouv.fr